

PROMESSE D'EMBAUCHE 2023 EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Hôtellerie | Restauration | Pâtisserie | Chocolaterie | Boulangerie

Management | Gastronomie | Accueil | Gestion en France et à l'international

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Objectif

Permettre à un jeune d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme technologique ou professionnel, ou un titre homologué (niveaux 3, 4, 5, 6 et 7)

Public concerné

Jeunes âgés de 15 ans ayant suivi intégralement une classe de 3^{ème} et de 16 à 30* ans (29 ans révolus), sans limite d'âge pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés.

Type de contrat

- Contrat de travail à durée déterminée (CDD) en alternance, de 6 mois à 3 ans selon le cycle de formation.
- Il peut être de 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.
- Ce contrat peut être signé dans les 3 mois qui précèdent ou qui suivent la rentrée scolaire.

Conditions pour devenir Maître d'Apprentissage

Vous devez vérifier que le maître d'apprentissage remplit les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le jeune et pouvoir justifier de 2 années d'expérience dans le métier ;
- Ou pouvoir justifier de 3 années d'expérience en rapport avec le métier préparé par le jeune et un niveau minimum de qualification

Quota d'apprentis

Chaque maître d'apprentissage peut avoir 2 apprentis et 1 redoublant.

Aide de l'état : Une aide exceptionnelle est versée à l'employeur pour tout contrat signé à partir du 1^{er} janvier 2023 : 6000^e pour un apprenti.

LA RÉMUNERATION MENSUELLE DES APPRENTIS SUR LA BASE DE 35 HEURES

SMIC horaire Hôtellerie-Restauration réévalué au 1er MAI 2023 : 11.52€

Année d'exécution du contrat	15 à 17 ans		18	à 20 ans	21	à 25 ans	26 ans et plus		
1 ^{ère} année	27 %	471.75€	43 %	751.31 €	53 %	926.03€	100%	1747.24€	
2 ^{ème} année	39 %	681.42€	51 %	891.09€	61 %	1065.81€	100%	1747.24€	
3 ^{ème} année	55 %	960.98€	67 %	1170.65€	78 %	1362.84€	100%	1747.24€	
FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN 1 AN (MENTION COMPLEMENTAIRE, CAP CONNEXE)									
Après 2 ans de contrat	54 %	943.50€	66 %	1153.17€	76 %	1327.90€	100%	1747.24€	

Cas particuliers:

- Si contrat de CAP Cuisine (1 an) et CAP CSHCR (1 an) = contrat réduit = rémunération de 2ème année
- Si succession de contrats = rémunération au moins égale à celle perçue lors du dernier contrat
- Si contrat de BAC Pro 2 ans = rémunération de 2^{ème} et 3^{ème} années
- Si l'apprenti(e)change de tranche d'âge, il faut appliquer le pourcentage correspondant au plus tard le mois suivant.

VOS CONTACTS AU SERVICE ADMINISTRATIF DES ÉLÈVES

Mme NASSIRI: m.nassiri@epmt.fr / 01.44.09.12.43

MASTER | Licence | BTS MHR | Mises à Niveau | MC Accueil-Réception | BP Arts de la Cuisine | BP Service | BAC Pro Commercialisation | MC Dessert |

Mme BERKOUKI: z.berkouki@epmt.fr / 01.44.09.12.54

CAP Chocolaterie | CAP Pâtisserie | CAP Boulanger | BAC Pro Boulanger-Pâtisserie | BTM Pâtissier | BTM Chocolatier MC Pâtisserie Chocolaterie | MC Pâtisserie Boulangère M.THIBAULT: r.thibault@epmt.fr / 01.44.09.12.17

CAP Commercialisation et services | BAC Pro Cuisine

Mme HAIDAR: s.haidar@epmt.fr / 01.44.09.12.03

Formation continue: CAP Pâtisserie (1 an) | CAP Chocolatier (1 an) | CAP Boulanger (1an)

Mme ELLENA : c.ellena@epmt.fr / 01.44.09.12.35

CAP PSR | CAP Cuisine | MC Traiteur | MC Sommellerie

M. LOMBARD : f.lombard@epmt.fr / 01.44.09.12.10

CAP Cuisine en 1 an | Formation continue : CAP cuisine (1 an) | CQP



PROMESSE D'EMBAUCHE 2023 EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

APPRENTI(E)													
Nom, Prénom :	Formation :												
Numéro de sécurité	sociale (N	V.I.R) (Conforméme	ent à l'article	L.6353-10	du code di	u travail pour	l'enregistre	ment du contr	rat):				
EMPLOYEUR													
Raison sociale :													
Enseigne :													
SIRET :													
Code APE :						Nomb	re de sa	alariés :					
Lieu d'exécution du	contrat:												
Code postal :			Ville :										
RESPONSABLE DE I	L'ENTREP	RISE	_										
☐ M. ☐ Mme	Nom, Pr	énom :											
Fonction :													
Téléphone :			P	ortable	e :					Fax :			
E-mail entreprise (p	our récepti	ion du contrat	enregist	ré)									
Caisse de retraite :													
IDCC:								(OPCO:				
INTERLOCUTEUR A	DMINIST	RATIF EN EI	NTREP	RISE (p	our l'ei	nvoi men	suel des	s relevés (d'absenc	es par ma	il)		
☐ M. ☐ Mme	Nom, Pr	énom :											
Téléphone :				E-mail	: <u> </u>								
MAÎTRE D'APPREN		1											
☐ M. ☐ Mme	Nom, Pr	énom :											
Fonction :						Date o	de naiss	sance JJ/MI	M/AAAA .				
E-mail obligatoire :						r							
Téléphone :					Porta	able :							
Numéro de sécurité	sociale (N	N.I.R) :											
Diplôme ou titre le	plus élevé	obtenu :											
		□ 3 □ 4	□ 5			□ 7	Autre						
Si l'entreprise est r										<u>C 1979)</u>			
Obtention du perm	is de form	er:	NON	□ ou	I	Si OUI	, à que	lle date 1	J/MM/AAAA :				
CONTRAT										_			
Durée hebdomadai		ail: <u>□35H</u>	□39H	LΙΑ	utre :	1		i	conclus	ion JJ/MM/A	444		
Date de début JJ/MM/A				`			le fin "//	l.					
Durée du contrat (é	gale a la d	luree de la fo	rmation	1):		□ 1 a	ın		2 ans		3 ans		
Merci d'indiquer votr L'entreprise délège		'établissement	t du cont	rat.				□ L'ent	reprise é	tablit le c	ontrat.		
Suite à la réforme de retourner afin que no		- ·	_			une con	vention	de forma	ation que	vous dev	rez obli	gatoireme	nt nous
ADHÉSION À L'AD	MT JEAN	I BLAT - ASS	OCIATIO	ON PC	OUR L	E DÉVE	LOPPE	MENT D	DES MÉT	TIERS DI	E LA TA	BLE JEAI	N BLAT
Devenez		e l'Association Cotisation obli									oir vos id	ées!	
Fait à :					Le :								
Cachet et signature	de l'entre	eprise :											